Pour affichage

Cette ouverture de poste est faite à l'interne et à l'externe.

La **Commission scolaire du Val-des-Cerfs** offre de l'enseignement à environ 17 500 élèves du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation aux adultes, répartis dans ses 45 établissements. Son centre administratif est situé à Granby, son budget annuel est de l'ordre de 170 millions de dollars et elle emploie plus de 2900 personnes.

La Commission scolaire du Val-des-Cerfs est résolue à appuyer ses élèves dans leur poursuite de l'excellence scolaire en leur offrant une instruction de qualité. Elle reconnait le caractère unique des élèves tout en continuant à déployer des efforts ciblés pour fournir à ses apprenants un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire.

La Commission scolaire du Val-des-Cerfs est à la recherche d'une personne dynamique possédant des compétences de leadership avérées pour combler le poste de directeur général adjoint.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
CC 17-04-01

NATURE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du directeur général, l'emploi de directeur général adjoint comporte l'exercice de toute fonction et de toute tâche définies par le directeur général relativement à l'administration des activités, des programmes et des ressources de la commission, de même que l'exercice sous son autorité des droits, pouvoirs et obligations délégués par le conseil des commissaires.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de la commission ;
- Participer au développement organisationnel et à celui des ressources ;
- Coordonner l'application des politiques de la commission en concertation avec les directions d'unités administratives dans des champs d'activités de nature éducative ou administrative ;
- Accompagner les directions d'établissement dans le développement des équipes-écoles ;
- Soutenir les directions de service et superviser les directions d'établissement dans divers champs d'activité ;
- S'assurer de la mise en œuvre des conventions de gestion et de réussite éducative et évaluer les résultats obtenus ;
- Coordonner et diriger la mise en œuvre du plan stratégique et la convention de partenariat ;
- Participer à l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire ;
- Assurer le suivi des prises de décision dans l'organisation ;
- Établir et maintenir des partenariats avec différents organismes, aider à en assurer le suivi et poursuivre le développement de partenariat avec les parents, la famille, la communauté pour favoriser la réussite des élèves et le rayonnement de l'organisation ;
- Participer aux réunions du Conseil des commissaires et aux sous-comités.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Grade universitaire de 2e cycle ou grade universitaire de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans ou avoir occupé un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire ;
- 8 années d'expérience pertinente, dont au moins 3 dans un emploi de cadre.

Nous nous réservons le droit de faire passer des tests de psychométrie.

PROFIL

Vous vous distinguez par votre leadership mobilisateur, votre vision stratégique, vos habiletés de communication, votre sens de l'innovation et votre souci réel pour la réussite de l'élève. Votre capacité d'influencer des collègues et des partenaires ainsi que votre compréhension des enjeux pédagogiques sont reconnues. Vous faites preuve de loyauté, de courage managérial et d'une excellente capacité à gérer des situations complexes. Vous êtes en mesure d'évaluer la portée politique, publique et médiatique des actions et décisions de la Commission scolaire.

Gestionnaire crédible et reconnu en éducation, vous avez une vision et une compréhension du fonctionnement d'une école, d'un centre et d'une commission scolaire. Vous devez également posséder une connaissance approfondie des divers programmes d'enseignement, soit en formation générale des jeunes, en formation générale des adultes et en formation professionnelle. De plus, vous avez connu des succès dans le pilotage de changements majeurs ainsi que dans la gestion axée sur les résultats scolaires.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Les conditions de travail, y compris la rémunération, sont assujetties et conformes au règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal. Nous respectons le principe d'accès à l'égalité en emploi.
- Le poste de directeur général adjoint est rémunéré selon la classe salariale 12.
- Le traitement s'établit entre 96 852 $ et 129 136 $, mais il est à noter que d'ici le 30 juin 2017, le traitement sera ajusté selon les indexations des 1er avril 2016 et 2017.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Au plus tard le 1er juillet 2017.

MODALITÉ D'APPLICATION

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, accompagné d'un document motivant votre candidature, **au plus tard à 16 h, le 5 mai 2017**, de préférence à l'adresse électronique suivante : **directiongenerale@csvdc.qc.ca** ou, par la poste, à l'adresse suivante :

Monsieur Eric Racine, directeur général
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
55, rue Court
Granby (Québec) J2G 9H7

Seules les candidatures reçues à ces adresses seront retenues.

N.B. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. La Commission scolaire ne s'engage pas à retenir une candidature dans le cadre du présent affichage. Elle remercie de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

Dans le cadre de son programme d'accès à l'égalité en emploi, la Commission scolaire du Val-des-Cerfs invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées ainsi que les membres de minorités visibles et ethniques à présenter leur candidature.